

Initiatives ministérielles

En fait, ce projet dont ont eu l'idée les habitants du Canada atlantique est absolument génial. Il va être réalisé par des promoteurs du secteur privé. Il ne s'agit pas d'un mégaprojet financé par le gouvernement, mais il comportera néanmoins tous les avantages d'un mégaprojet, puisqu'il aura des retombées sur le plan du développement économique et permettra de créer des emplois au Canada atlantique comme si le gouvernement fédéral avait délié les cordons de sa bourse pour lancer un mégaprojet.

Nous investirons dans ce projet ni plus ni moins que ce que nous coûterait l'actuel système de traversiers au cours des 35 prochaines années. Au bout de cette période, le pont, qui pourra probablement servir pendant plus d'un demi-siècle encore, sera remis en bon état au gouvernement.

Le péage diminuera considérablement. Les habitants de l'île estiment qu'ils économiseront en droits de péage plus de 250 millions de dollars en 35 ans. Il s'agit pour eux d'une amélioration considérable. Quant au reste de la population canadienne, que le pacte confédératif oblige actuellement à subventionner les habitants de l'île, il n'auront plus à le faire.

Je ne saurais mieux exprimer les choses que ne l'a fait la première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard elle-même, lorsqu'elle a déclaré hier, au début de son discours, que si l'on tient compte de la tendance à la hausse qui a toujours caractérisé le péage de la société Marine Atlantique, de la situation financière actuelle du gouvernement fédéral et de la tendance croissante à invoquer le principe des services payants, ce changement représente une réalisation majeure pour les habitants de l'île.

La première ministre ajoute que, d'après les hypothèses avancées par les conservateurs—j'aime bien cette façon de dire—les habitants de l'île économiseront au bas mot 250 millions de dollars en péage au cours des 35 prochaines années. Par la suite, les droits de péage ne dépasseront pas les coûts d'exploitation du pont.

Elle poursuit en disant—et c'est un passage que je suis heureux de pouvoir évoquer—qu'elle tient à féliciter l'hon. Elmer MacKay pour le leadership dont il a fait preuve dans ce projet; que M. MacKay et ses collègues ont rendu un fier service aux contribuables canadiens, qu'ils ont élaboré un cadre qui leur permettra, à long terme, de remplir leurs obligations constitutionnelles sans compter en permanence sur les subventions.

J'aimerais aussi citer les remarques finales de son discours, car elles expriment mieux que je ne pourrais le faire la portée de ce projet pour les Canadiens de l'Atlantique. La première ministre rappelle alors qu'il a été question dans le discours du Trône de l'objectif d'autonomie économique et d'autodétermination pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Elle ajoute que le transport fait partie intégrante de ces données et que dorénavant, les Canadiens des Maritimes n'auront plus à subir un service de transport intermittent, à être confrontés à des incertitudes en matière de transport, à assister à un débat qui engendre la discorde et n'en finit plus et à payer les augmentations incontrôlées des péages. Selon la première ministre, de concert avec le Canada et la société SCI, sa province s'engage dans l'autonomie et l'autodétermination de manière responsable et méthodique en favorisant la construction du raccordement permanent avec la terre ferme. L'époque des débats sans fin est révolue. Il est maintenant temps d'agir et de prendre des décisions.

• (1105)

La première ministre affirme donc que le projet doit se réaliser. Je crois que c'est excellent pour nous à la Chambre. Comme moi-même, le gouvernement apprécie l'appui et la collaboration non seulement du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, mais aussi de tous les gouvernements du Canada atlantique.

Nous espérons terminer l'étape du rapport et nous espérons également que ce projet de raccordement permanent aura une issue heureuse.

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat. Je tiens à dire au départ que je comprends parfaitement la situation de mes collègues de la région de l'Atlantique.

Je voudrais préciser en toute franchise qu'il y a de nombreux Canadiens dans la région de l'Atlantique et non pas simplement sur l'île, pas simplement parmi mes amis sur l'île, mais également d'autres Canadiens dans d'autres régions de l'Atlantique qui ne sont pas en faveur d'un raccordement permanent pour une foule de raisons.

Je tiens à préciser vers quoi je penche dès le départ. En théorie, je suis contre ce raccordement permanent, avant même qu'on ne parle de toutes sortes d'études, de l'octroi d'un grand nombre de contrats pour la construction d'un pont qui, dans 75 ans, devra être réparé. Il est